RENFORCEZ LES COMPETENCES DE VOS ÉQUIPES AVEC UN CQP

Les CQP (Contrats de Qualification Professionnelle) sont des certifications officielles à valeur nationale inscrites au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
Ils sont conçus par des professionnels pour répondre à vos besoins spécifiques afin d'acquérir des compétences essentielles pour exercer un métier du négoce des matériaux de construction.

A chaque métier-clé de l'agence, son CQP :

- Magasinier
- Vendeur Conseil
- Attaché Technico-Commercial
- Manager d'équipe
- Chef d'agence

Les chiffres clés

- En 20 ans, plus de 8 000 salariés formés via les CQP
- Top 3 des CQP ≥ 30% ATC ; 26% Chef d'agence ; 23,5% Manager d'équipe
- Satisfaction globale des CQP : 8,3/10

La particularités des CQP

La FDMC et les organisations syndicales de la branche pilotent le dispositif des CQP pour :

- Renforcer l'attractivité des métiers de la branche
- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises
- Proposer des solutions sur mesure pour renforcer les compétences des salariés

FDMC
Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

- Les salariés déjà présents qui souhaitent monter en compétences,
- Les jeunes,
- Les nouveaux embauchés,
- Les demandeurs d'emploi.

POURQUOI CHOISIR UN CQP ?

- Pour professionnaliser vos collaborateurs,
- Pour les fidéliser en favorisant les évolutions de carrière,
- Pour gagner en efficacité et en compétitivité avec des collaborateurs performants,
- Pour améliorer votre image et vote attractivité.

"Quel que soit le métier visé, les CQP constituent un véritable accélérateur d'acquisition de compétences. Ils donnent l'opportunité à de nouveaux embauchés ou à des salariés en évolution d'appréhender de manière complète le métier et de bénéficier d'un apprentissage approfondi. Les CQP sont aussi fédérateurs car la formation permet de véhiculer la culture de l'enseigne et de créer un effet réseau entre les membres d'une même promotion".
Patricia Caillot, Responsable RH/Formations du Groupement GEDIMAT

"Les CQP représentent un véritable levier de valorisation pour nos collaborateurs. Ils permettent, pour certains, d'obtenir un premier diplôme reconnu, tout en consolidant des compétences directement liées aux spécificités de nos métiers. Constamment actualisés, ces parcours restent en phase avec les évolutions du terrain. Ils jouent également un rôle clé dans les promotions internes. Lorsqu'ils sont suivis en inter-entreprises, ils favorisent des échanges entre pairs et créent une dynamique collective très enrichissante et toujours appréciée par les participants."
Cécile Mathieu – Directrice des Ressources Humaines, BIGMAT France

"Outil de mobilité interne, le CQP « Vendeur-conseil » nous permet d'accompagner nos salariés – essentiellement des caristes-magasiniers – vers de nouvelles fonctions. C'est aussi un bon moyen, dans le cadre d'un recrutement externe, de former des jeunes à nos techniques de vente, de les familiariser à nos méthodes de travail et de les intégrer à nos équipes."
Stéphanie Lavie, Responsable Formation chez DORAS

QUEL FINANCEMENT ?

Les CQP constituent le socle de la politique formation de la branche du négoce des matériaux de construction et peuvent être mobilisés par plusieurs dispositifs :

- Pro-A,
- Contrat de professionnalisation,
- Compte personnel de formation,
- Plan de développement des compétences,
- Validation des Acquis de l'Expérience,
- Préparation Opérationnelle à l'Emploi

Bénéficiez de financements avantageux pour vos CQP !

FDMC
Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction

Vous souhaitez le proposer à vos salariés ?

- N'hésitez pas à leur transmettre le flyer « les 5 raisons de faire certifier vos compétences grâce à un CQP »
- Consultez la liste des organismes de formation habilités sur le site de la FDMC
- Rapprochez-vous de la FDMC pour vous faire accompagner dans la mise en œuvre des CQP : vgueant@fdmc.org - Tel : 01 45 48 28 44